



C C E E
LA RÉUNION

BILAN D'ACTIVITÉS
DU
CONSEIL DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT
Région Réunion

EXERCICE 2020

Adopté en Assemblée plénière du 21 juin 2021

SOMMAIRE

Pages

I. INTRODUCTION

1.1	Le budget du CCEE en 2020	3
1.2	Le taux global de réalisation budgétaire sur la mandature 2018-2023	3
1.3	Les dépenses du CCEE en 2020	4
1.4	Le statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2020 par les différentes instances du CCEE	4
1.5	Le personnel administratif	5

II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE

2.1	Les saisines	
2.1.1	<i>Les saisines obligatoires</i>	5
2.1.2	<i>Les saisines spécifiques</i>	5
2.2	Les réflexions et les actions des instances	
2.2.1	<i>La commission 1 « Vivre ensemble »</i>	6
2.2.2	<i>La commission 2 « Égalité des chances »</i>	7
2.2.3	<i>La commission 3 « Cohésion sociale »</i>	10
2.2.4	<i>La commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable »</i>	11
2.2.5	<i>La commission 5« Media, audiovisuel & communication »</i>	11

III. LES MISSIONS

	17ème Université d’Hiver de la Formation Professionnelle + Rencontres formations compétences des outremers 2020 – 28 au 31 janvier 2020 à Biarritz	13
--	--	----

IV.	Les représentations extérieures	14
-----	---------------------------------------	----

VI.	Les publications du CCEE	14
-----	--------------------------------	----

ANNEXES

	Annexe n° 1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2020	16
--	---	----

TABLE DES SIGLES	17
------------------	-------	----

I. INTRODUCTION

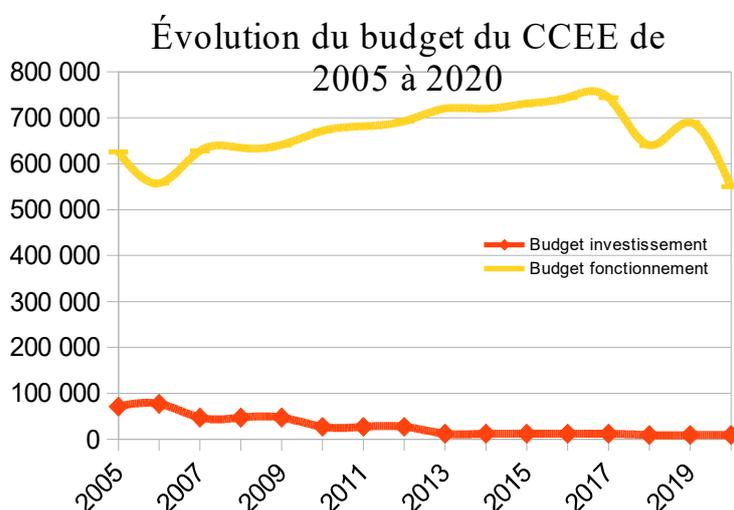
L'exercice 2020 a été particulier car marqué par la crise Covid. Le CCEE a dû s'adapter à plusieurs niveaux :

- vivre et gérer les confinements successifs ;
- mettre en place le télétravail et les réunions en distanciel ;
- poursuivre la réalisation des objectifs fixés et réussir les projets développés.

Aussi, malgré ces bouleversements liés à cette situation sanitaire, le CCEE a su maintenir une activité et répondre aux différentes saisines et l'ensemble des informations présentes dans ce bilan illustrent parfaitement les activités qui ont été celles du Conseil l'année passée.

1.1 Le budget du CCEE en 2020

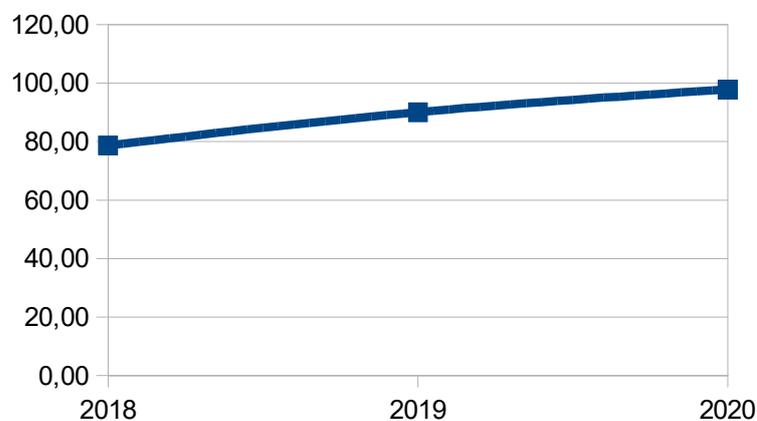
Le budget du Conseil était de l'ordre de 558 979 €, dont 9 120 € en investissement et 549 859 € en fonctionnement (cf. annexe 1). On constate une baisse d'environ 15 % du budget de la section fonctionnement par rapport à celui de 2019. En ce qui concerne le budget d'investissement, celui-ci stagne depuis plusieurs exercices à moins de 10 000 €, d'autant que le CCEE, en tant que conseil consultatif n'a pas vocation à investir comme le ferait une collectivité.



1.2 Le taux global de réalisation budgétaire sur la mandature 2018-2023

Le taux global de réalisation budgétaire en 2020 est de l'ordre de 98 %. Pour rappel le taux de réalisation globale de 2019 était d'environ 90 %.

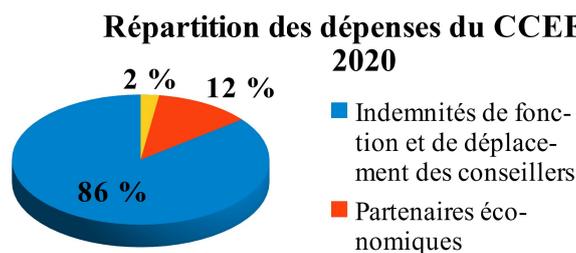
Le graphique suivant retrace l'évolution de cet indicateur de 2018 à 2020 :



1.3 Les dépenses du budget en 2020

Les dépenses pour l'exercice 2020 ont été réparties de la manière suivante :

- 85,61 % (soit 478 517,18€) ont servi au paiement des indemnités de fonction et de déplacement des conseillers ;
- 12,09 % (67 553,65€) ont été dépensé en direction de partenaires économiques divers en section fonctionnement. Et 0,10 % (569,63€) en section investissement pour l'acquisition de matériel ;
- 1,60 % des crédits affectés au budget de fonctionnement du CCEE pour l'exercice 2020 n'a pas été consommé (soit 12 338,54€). Et 93,75 % des crédits affectés au chapitre de l'investissement n'ont pas été consommés.



1.4 Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2020 par les différentes instances du CCEE

Le tableau ci-dessous illustre l'activité du CCEE pour l'année 2020 avec **120 réunions** statutaires (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions et groupe ad hoc) avec un **taux de présence moyen de 64 %**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière	1					2	1				3	1	8
Bureau	1	2	1	4	3	1	1	1	1	1	2	1	19
Bureau élargi	1		1	1					1			1	5
Bureau restreint	1			1					1				3
Commission 1 "Vivre ensemble"	1	3	1				2	1	4	2	3	2	19
Commission 2 "Égalité des chances"	2	2	2	1			2	1	2	1	2	2	17
Commission 3 "Cohésion sociale"	1			2		2	1	2	2	1	1	1	13
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	2	2	1	3	1	2	1	1	2	1	3	1	20
Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication"	1	2			1	2			1	2	1	2	12
Groupe ad hoc "Affaires générales, financières et européennes"	1						1				1	1	4
TOTAUX	12	11	6	12	5	9	9	6	14	8	16	12	120

En ce qui concerne les groupes de travail et les groupes de projet le détail est le suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Groupes de projet "LanKRéol"		1				1	1	1	1	1	1		7
Groupe de travail « Dialogue interculturel »										1	1		2
Groupe de travail « Capitalisation d'expériences bilingues »										1			1
Groupe de travail « Histoire de La Réunion »		1					1	1		1	1		5
Entretiens « Recrutement chargé de mission commission « Media, audiovisuel & communication »												2	2
Rencontre avec Mme Nathalie SONNAC du CSA			1										1
Représentations extérieures		8	4			5	3	2	10	9	8	5	54
TOTAUX	0	10	5	0	0	6	5	4	11	13	11	7	72

Tableau statistique des instances de travail dans l'activité du CCEE pour l'exercice 2020 :

	Instance suivie par	Secrétariat assuré par	Nbre de réunions	%
Assemblée plénière	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	8	6 %
Bureau	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	19	14 %
Bureau restreint	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	5	4 %
Bureau élargi	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	3	2 %
Commission 1 "Vivre ensemble"	Josiane ROBERT	Marie SAUTRON	19	14 %
Commission 2 "Égalité des chances"	Bernadette BERTIL	Marie SAUTRON Rachel GOMEZ	17	12 %
Commission 3 "Cohésion sociale"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	13	9 %
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	Sarah LAFITTE	Rachel GOMEZ	20	14 %
Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication"	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	12	9 %
Groupe ad hoc "Affaires générales, financières et européennes"	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	4	3 %
Groupes de projet / de travail : - LanKRéol : 7 réunions - Dialogue interculturel : 2 réunions - Capitalisation d'expérience bilingue : 1 réunion - Histoire de La Réunion : 5 réunions - Rencontre avec Mme Nathalie SONNAC du CSA : 1 réunion - Entretiens recrutement chargé de mission commission « Media, audiovisuel & communication » : 2 réunions	Josiane ROBERT Saravanan RANGARADJOU Bernadette BERTIL Mickaël MAILLOT Mickaël MAILLOT	Marie SAUTRON Rachel GOMEZ Rachel GOMEZ Linda GRONDIN Linda GRONDIN	18	13 %
		Nombre de réunions totales	138	
		Représentations extérieures	54	

1.5 Le personnel administratif

Au niveau de son personnel, le CCEE a accueilli et suivi en 2020 un apprenti inscrit en licence « Communication digitale » à l'École de Gestion et de commerce de la Chambre de commerce et de l'industrie de La Réunion. Outre, une sensibilisation aux modestes actions de communication menées par le CCEE pour faire connaître ses actions et ses publications, cet apprenti s'est attaché à essayer de développer un projet de site internet pour le Conseil.

II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE

2.1 Les saisines

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'Assemblée plénière et des commissions du Conseil. En effet, l'étude des documents budgétaires ou stratégiques exige une analyse fine et un certain niveau d'expertise mobilisant beaucoup de temps.

Tous ces avis et contributions sont téléchargeables sur le site internet du CCEE, www.ccee.re.

2.1.1 Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2019 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2019 ;
- projet de décision modificative n° 1 – 2 et 3 du budget 2020 de la Région ;
- les orientations budgétaires de la Région pour l'exercice 2021 ;
- le projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2021 .

2.1.2 Les saisines spécifiques

En 2020, des saisines spécifiques ont été traitées par le CCEE ; à savoir :

- le projet de révision du plan de déplacements urbains (PDU) de la CINOR 2013-2023 ;
- l'adoption du projet de modification du Schéma d'aménagement régional de La Réunion (SAR) ;

- la programmation pluriannuelle de l'énergie de La Réunion – vers un mix électrique à La Réunion 100 % renouvelable dès 2023. La stratégie du futur programme opérationnel régional FEDER-FSE 2021 – 2027 à La Réunion ;
- la contribution du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement sur *L'après COVID-19*.

Les contenus détaillés des réponses du Conseil à ces saisines sont disponibles sur le site du CCEE. (www.ccee.re).

2.2 Les réflexions et les actions des instances

2.2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »

Culture, enseignements et éducations artistiques, arts, littératures, langues et cultures régionales, histoire, patrimoine culturel, structures muséales, projets de développement culturel

La commission « Vivre ensemble » a dû s'adapter aux dispositions inhérentes au contexte pandémique. Aussi, ses travaux pour l'année de 2020 se sont déclinés de la manière suivante :

A/ La saisine du Conseil régional corrélée à la situation sanitaire.

Il était question d'identifier les questionnements, les grands enjeux et les pistes d'intervention en vue d'une co-construction pour des lendemains plus soutenables pour La Réunion.

La commission a porté sa réflexion notamment sur l'urgence **de renforcer et de reconnaître davantage le lien qu'entretient la population avec sa culture. Dans cette visée, elle a formulé diverses propositions dont la création d'un institut du monde réunionnais traitant de la culture populaire [...]** (cf. avis du Conseil visible sur le site dédié).

B/ Les ateliers-culture : Rédaction du rapport par la commission « Vivre ensemble »

Les ateliers, structurés autour de 8 thèmes correspondant aux divers domaines de la culture, s'étaient déroulés au second semestre de 2019 en 9 séances étalées sur trois mois. À l'issue de cette série de rencontres, faites de moments d'écoute et d'échange avec les acteurs culturels, la commission Vivre ensemble s'est attelée, en 2020, à la réalisation d' **un outil d'aide à la décision pour tous les partenaires et décideurs de politiques publiques culturelles**, sous la forme d'un rapport reprenant les constats et propositions formulés par les acteurs eux-mêmes. L'urgence culturelle, accentuée par la Covid, a dicté le tempo de l'édition et de la diffusion, large, de ce document. Par ailleurs, il est à souligner ici l'important travail de collaboration entre la chargée de mission de la commission « Vivre ensemble » et celle de la Commission Éducation dans la phase de relecture et de finalisation du document.

C/ Le Pri Honoré pou lékol : Lancement de la 2ème édition du concours à l'attention des scolaires, en partenariat avec la mission académique LVR, la DAAC¹, la DAC-R², et l'UDIR.

Plusieurs réunions de commission se sont tenues en vue de l'amélioration du projet. Ainsi, pour l'édition 2020/2021, les élèves, dès la fin de l'année 2020, ont commencé à travailler l'oralisation des textes avec un comédien et la réalisation de capsules vidéo impliquant des comédiens et des techniciens/musiciens.

Des réunions du groupe de travail ont également eu lieu avec la DAC-R en vue de finaliser le financement du projet et le soutien des partenaires. Ces capsules vidéo seront exploitées lors des EGMOM³

¹ La Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC / Rectorat)

² La Direction des affaires culturelles de La Réunion

³ Les États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer

La mise en œuvre a été réalisée selon le calendrier suivant :

- Octobre – novembre – décembre 2020 :
Lancement du projet. Interventions d'artistes *fonnkézèr* pour l'écriture d'un poème en créole.
Retour des textes (décembre)
Délibération du jury.
Prise de contact et rencontre avec les artistes identifiés pour les interventions dans les classes (Volet 2 et Volet 3).
- Février – mars – avril 2021 :
Intervention de comédiens pour l'oralisation des textes (voir cahier des charges).
En présence des comédiens en charge des différents groupes, début de la captation avec un professionnel pour la réalisation des capsules vidéo.
- Avril – mai – juin 2021 :
Suite des interventions du réalisateur des capsules vidéo (voir cahier des charges).
- Juin 2021 :
Retour des captations.
- Octobre 2021 :
Diffusion des capsules vidéo sur Réunion la Première dans le cadre de la semaine créole en octobre 2021.
Diffusion des capsules vidéo dans le cadre des États généraux du multilinguisme en octobre 2021.

D/ La 15ème édition du concours LanKRéol (adultes)

Ce concours littéraire en créole réunionnais, désormais intitulé *Pri Honoré*, a, malgré le contexte particulier de crise sanitaire, intéressé plus d'une vingtaine de candidats. Une centaine de textes a été enregistrée par le service. Il est à souligner que l'édition de 2020 a proposé, en plus du *fonnkèr*, le genre « nouvelle » afin de toucher un public de *konkourèr*, *ayant déjà une bonne pratique de l'écriture narrative courte. Une mention Koudpous a été décernée dans cette catégorie.*

Le Conseil souligne le travail accompli par le jury. Les réunions de travail pour l'édition de 2020 sont passées de 3 à 7 matinées de samedi. L'engagement de ses membres a été total, depuis le lancement du concours jusqu'à la manifestation de remise des prix. Il est à signaler que le contexte de pandémie a multiplié les difficultés d'organisation de la cérémonie, qui a dû être reportée au dernier moment. L'opiniâtreté du groupe de travail attaché à ce Pri Honoré et des membres du jury, conjuguée à celle de la collectivité à travers l'équipe du Moca (*Montgaillard culture et arts*), a permis la réussite de cette 15ème remise du Prix Honoré. Une centaine de personnes a pu y participer, en toute sécurité.

Par ailleurs, il est important de souligner que le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement, très sensible à l'urgence culturelle amplifiée par la crise sanitaire, a eu a cœur de faire appel, toutes les fois où c'était possible durant l'année 2020, aux compétences d'artistes locaux pour la réalisation de ses manifestations.

2.2.2 Commission 2 « Égalité des chances »

Éducation et enseignement de la maternelle à l'université, formation continue, formation professionnelle et apprentissage, prévention et lutte contre l'illettrisme, insertion sociale et professionnelle, recherche, innovation, situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité régionale

A/ Avis et contributions aux saisines régionales

Au cours de cette année particulière marquée par la pandémie Covid-19, l'activité de la commission a consisté à répondre aux saisines du Conseil régional. Au-delà des avis formulés sur les documents budgétaires, elle a aussi contribué aux réflexions et propositions globales du CCEE sur « L'après Covid-19 ».

Dans le cadre de cette saisine, la commission « Égalité des chances » a pris le parti de porter ses réflexions sur les perspectives d'un enseignement ou d'une formation hybride qui pourrait ouvrir de nouvelles opportunités en termes d'apprentissage et sur l'éducation à la prévention, toujours aussi cruciale après le confinement.

L'éducation et la formation ont été en effet profondément impactées par la pandémie de coronavirus et les changements qui en ont découlé. Du jour au lendemain, du fait du confinement, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que la formation professionnelle ont dû s'organiser pour passer d'une formation en présentiel à une formation entièrement à distance. Pour nombre de formateurs et d'apprenants du territoire réunionnais, ce passage a été soudain, rapide et complexe parce qu'ils n'étaient pas préparés à cette situation inédite et à ses conséquences multiples en matière de formation. Mais si cette bascule du présentiel au distanciel s'est opérée, pour autant les conditions n'étaient pas réunies pour toutes les familles, tous les apprenants, ni pour tous les enseignants, formateurs et centres d'enseignement/formation. La crise a d'ailleurs révélé avec force des inégalités d'équipement, de compétences numériques et d'accès aux réseaux alors que l'enjeu était bien d'assurer une continuité pédagogique par tous et pour tous.

Même s'il était trop tôt pour percevoir toutes les conséquences de la crise Covid-19, la commission souhaitait interpeller les autorités publiques sur l'importance d'engager dès à présent les actions indispensables pour organiser dans les meilleures conditions la mise en place d'une formation hybride qui mixerait présentiel et distanciel. Cela, d'autant plus que cette pratique pourrait s'installer durablement dès la rentrée 2020-2021 et qu'il y a lieu surtout d'augmenter la résilience du système éducatif et celui de la formation face aux crises futures.

Ses pistes d'intervention :

Ouvrir de nouvelles opportunités en termes de formation hybride :

- réaliser des enquêtes régionales auprès des apprenants, des familles, des enseignants et des formateurs sur leur vécu, leur expérience ;
- organiser un « Grenelle de l'éducation » et un « Descartes de l'enseignement supérieur » territorialisés avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ;
- dresser un nouveau bilan du POP tant en matière d'équipement que des usages ;
- poursuivre le déploiement des manuels scolaires numériques ;
- évaluer l'efficacité des différents outils numériques proposés (notamment par l'Éducation nationale) et ceux mobilisés par les formateurs en vue de faire évoluer les pratiques pédagogiques ;
- porter à connaissance du plus grand nombre les analyses et les stratégies du déploiement d'une formation hybride tout en chiffrant les moyens nécessaires à leur déploiement opérationnel ;
- aboutir au plus vite à un cahier des charges détaillé des conditions de la bascule partielle du tout présentiel au distanciel en dessinant des scénarii d'évolution au regard des moyens matériels et humains dévolus à ce basculement ;
- s'inspirer des expériences de formation hybride menées à l'international.

Accompagner les personnes / les structures :

- consacrer des moyens importants au développement de la formation des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur et des formateurs à l'enseignement distanciel ;
- accompagner financièrement les organismes de formation dans leur démarche de digitalisation ;
- accompagner les parents dans l'apprentissage du numérique (prise en main et usage courant des outils) en s'appuyant sur les associations d'Éducation populaire ;
- renforcer l'apprentissage du numérique à l'école et être particulièrement attentif à l'égard des élèves à besoins particuliers ;
- soutenir l'investissement dans des équipements dédiés à l'hybridation des formations.

Capitaliser les expériences et soutenir les projets innovants adaptés au contexte local :

- faire un retour sur toutes les expériences menées au titre de la continuité pédagogique dans l'enseignement et la formation en vue de les diffuser ;
- soutenir les projets innovants et adaptés au contexte pour dispenser l'enseignement à distance, dont le développement de ressources numériques en créole réunionnais ;
- travailler à des contenus éducatifs locaux en interaction avec les médias télévisuels du territoire et les acteurs éducatifs (CANOPÉ, enseignants...) voire avec les médias nationaux (TV5 monde).

Explorer tous les possibles en termes de lieux d'accueil :

- ouvrir la réflexion sur les nouveaux lieux à mutualiser pour les formations en distanciel.

Favoriser le développement de l'économie sociale, solidaire et circulaire :

- poursuivre et soutenir le reconditionnement des outils informatiques afin d'équiper rapidement tous les publics à moindre coût.

Dans cette même contribution, la commission relevait également que la crise COVID-19 a pointé les grandes difficultés et les manques de préparation des institutions pour prévenir la population à agir en situation de crise sanitaire. Elle a aussi clairement révélé le lien profond entre crise sanitaire, crise environnementale et crise sociale. Or, le temps de confinement n'a pas été mis à profit pour former les professionnels de santé et autres salariés aux bons gestes, aux aspects d'hygiène et à la prise en compte des aspects psychologiques des usagers. Cette situation a eu un impact sur les budgets de formation de certaines associations qui ont dû intervenir pour former aux techniques de désinfection des locaux et au port du masque, à la prise en charge des publics vulnérables en ayant recours à leurs fonds propres.

Ses pistes d'intervention :

Développer une éducation/formation à la prévention

- renforcer et soutenir les actions de formation-information-prévention des risques et des conduites à tenir mises en place par les professionnels du secteur ;
- financer un plan de formation à l'éducation à la prévention ;
- poursuivre les messages de prévention tant que le virus circule sur le territoire (au-delà de la période de confinement), en veillant à délivrer une information claire et adaptée.

B/ Lancement d'une nouvelle réflexion en matière de bilinguisme créole - français

En 2019, le colloque inter-CCEE « *Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi Cultures et développements – Pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires* » conviait les participants à débattre notamment des enjeux du bilinguisme. À la question « comment et à quelles conditions un bilinguisme équilibré peut se substituer à un bilinguisme soustractif ? », les propositions émises pour sortir de la situation de diglossie pénalisante ont pointé l'importance d'échanger sur les pratiques et les expériences de bilinguisme existantes. Désireuse de donner corps à cette proposition et d'œuvrer en faveur d'un bilinguisme équilibré et apaisé aux côtés d'autres acteurs, la commission a décidé d'initier une réflexion sur la capitalisation d'expériences bilingues créole-français. Les travaux conduits au cours de l'année 2020, avec la collaboration d'un membre de la commission « Vivre ensemble » représentante du secteur Langue et culture créole, ont permis de définir les objectifs et la démarche de la commission.

Elle se propose ainsi de donner une visibilité à des expériences et pratiques bilingues d'acteurs venant d'horizons divers : l'enseignement, la formation professionnelle continue, la culture, le tourisme, la santé, les communes bilingues en vue de les valoriser et de les diffuser.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- changer le regard de la population, des politiques, des enseignants sur la langue créole, de (re)valoriser son image ;
- participer à l'épanouissement des enfants et des adultes dans les deux langues ;

- lever les réticences à un enseignement en langue régionale ;
- réconcilier le créole et le français sur le territoire.

À cet effet, des auditions sous forme d'entretiens seront réalisées dans le but de collecter les expériences bilingues qui seront ensuite restituées dans une publication écrite. La commission projette également de réaliser un ou des document(s) audiovisuel(s) (film, vidéos) afin de donner à voir les pratiques en situation. Ces travaux seront poursuivis en 2021-2022.

2.2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

Éducation populaire, sport, socio-éducatif, animation, relations internationales et coopération régionale

Aux côtés des saisines légales sur lesquelles elle a été mobilisée, la commission « Cohésion sociale » a consacré en 2020 l'essentiel de son activité à la poursuite de sa réflexion sur le thème du dialogue interculturel. Par ailleurs, elle a également mis en œuvre les actes de la Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire » organisée en partenariat avec la DJSCS, le 17 décembre 2019.

A/ Le dialogue interculturel

Pour rappel, la commission avait saisi l'opportunité de l'organisation par le Conseil du colloque inter-CCEE sur le thème de la « Culture » au cours du dernier trimestre 2019, pour lancer une réflexion qu'elle souhaitait mettre en œuvre de longue date et consacrée au dialogue interculturel. Le colloque avait ainsi permis de valider une feuille de route pour la poursuite des travaux ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce dialogue interculturel.

Toutefois, le contexte sanitaire en vigueur en 2020 ainsi que les restrictions qui en découlaient ont significativement impacté le calendrier initial lié à ces travaux.

En effet, au sortir du colloque Inter-CCEE où l'ensemble des participants à l'atelier « Dialogue interculturel : Alon met ansamn » avait fait part de leur adhésion à la démarche de co-construction proposée par la commission, il était notamment prévu l'organisation de plusieurs regroupements au CCEE. Ceci n'a malheureusement pu être suivi d'effet en raison de l'impossibilité de tenir des réunions en présentiel de plus de six personnes dans les locaux du Conseil.

Aussi, dans l'attente de pouvoir rassembler à nouveau les différents acteurs, la poursuite de la réflexion s'est focalisée sur l'exploitation des retranscriptions des différentes auditions organisées en amont du colloque ainsi que de celle du débat « Dialogue interculturel : Alon met ansamn ».

À cet effet, un groupe de travail dédié a été installé au cours du dernier trimestre. Une première réunion a permis de définir la méthodologie qui sera utilisée pour ces travaux. La seconde réunion a été consacrée à l'audition de Mme Anne BONNEAU (Réunion Première) dont l'approche vis à vis de la diversité culturelle, ainsi que le contenu de ses émissions radiophoniques, l'ont identifiée comme une personne ressource d'intérêt avec laquelle le groupe de travail souhaitait échanger.

B/ Actes de la conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire

Dans le cadre du partenariat établi avec la DRAJES (ex DJSCS) concernant l'organisation, en décembre 2019, de la conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE) avait en charge la réalisation des actes de la manifestation. Pour mémoire, la manifestation organisée à l'initiative de l'État et du Mouvement associatif de La Réunion (MAR), visait à valoriser l'action associative au niveau local et à faire un point d'étape sur la charte des engagements réciproques signée deux ans plus tôt, le 21 décembre 2017.

Il est à noter que le contexte sanitaire a considérablement retardé les travaux relatifs à l'élaboration de ces actes. Ces derniers n'ont pu démarrer de manière effective qu'au cours du dernier trimestre à travers la rédaction d'un cahier des charges et le lancement d'une procédure de consultation simplifiée. Cette dernière visait à retenir le prestataire chargé de la mise en forme du document, à partir notamment des enregistrements sonores des différents temps forts de la manifestation.

2.2.4 Commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable »

Environnement dont biodiversité terrestre et marine, patrimoine naturel, gestion des déchets, planification territoriale, aménagement du territoire et grands travaux, déplacements, routes, transports, énergies dont énergies renouvelables, mobilité, desserte aérienne et continuité territoriale, tourisme, situation en matière de développement durable de la région Réunion

Les activités de la Commission ont été largement dominées par la crise sanitaire et la mobilisation du CCEE dès le début de la pandémie (au travers de la saisine de la région Réunion en mai 2020), à la réalisation de propositions pour un monde post-pandémie : « Contribution du CCEE sur l'après COVID-19 ». La commission s'est attachée à formuler des propositions en lien avec l'environnement, la santé, la recherche, le tourisme pour construire une société plus juste, plus résiliente et plus soutenable dans laquelle les actions des politiques publiques doivent en priorité être orientées vers la satisfaction de besoins primaires en adéquation avec la préservation de l'environnement.

A l'instar des autres commissions, de nouveaux modes de travail ont été mis en place avec notamment les réunions organisées en distanciel via l'application *Zoom* (fournie par le Président du CCEE) ou *Starleaf* (Région Réunion). Ces outils ont demandé une adaptation rapide de la part des administratifs et des conseillers. Ils ont permis à la C4 de garder dans un premier temps le lien et de maintenir la continuité des travaux dans des conditions de travail inédites. Les réunions en distanciel ou en mode hybride sont donc devenues la norme avec la crise covid et elles semblent satisfaire les conseillers de la Commission qui limitent ainsi leurs déplacements à Saint-Denis. Par ailleurs, l'ensemble de la commission note une préférence pour l'utilisation du logiciel *zoom*, qui offre une meilleure qualité audio et vidéo.

D'autres thématiques ont été abordées en 2020 au travers de réunions d'information organisées à l'initiative de la Commission et présentées par les instances concernées : l'Écocité insulaire et tropicale par le GIP, la stratégie de traitement des déchets ménagers par le SYDNE, le Plan Régional Vélo par la région Réunion, service transports et déplacements.

Enfin à partir de septembre 2020, la commission a entamé des travaux préparatoires à la rédaction d'un rapport sur l'agrotourisme à La Réunion. Après avoir défini sa stratégie et sa feuille de route, les premières auditions ont pu démarrer au mois de novembre avec l'IRT. Elles se poursuivront en 2021 pour un rendu prévu fin 2021. Le résultat attendu est un rapport et des préconisations pour accompagner le développement de l'agrotourisme dans le secteur du tourisme. La fin d'année a également été marquée par les saisines obligatoires relatives aux orientations budgétaires et au projet de budget primitif 2021.

2.2.5 Commission 5 « Média, audiovisuel & communication »

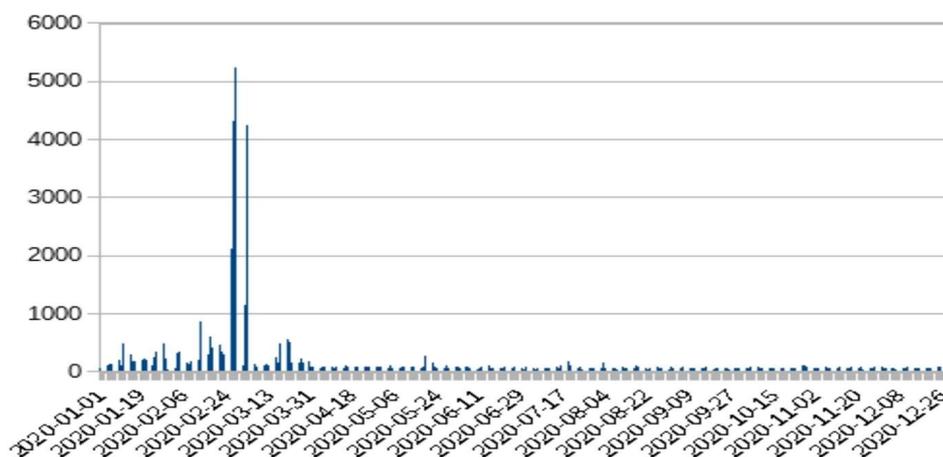
Audiovisuel, technologies de l'information et de la communication, numérique et des réseaux, documentation, communication et événementiel du CCEE »

En 2020, la commission « Média, audiovisuel et communication » a essentiellement travaillé sur les saisines obligatoires. Elle a, par ailleurs, commencé à rencontrer le directeur régional de Réunion La 1ère pour rédiger une partie de son rapport sur l'état de la communication audiovisuelle à La Réunion. Mais, vu l'absence de ressources humaines spécifiquement dédiées à cette commission, les travaux ont progressé lentement pour se poursuivre en 2021.

S'agissant de la communication du CCEE, malgré l'absence de ressources humaines dédiées, les indicateurs présentés ci-dessous montrent que l'institution a su demeurer visible. Néanmoins, des moyens humains précisément affectés au développement d'une stratégie ambitieuse sont attendus pour amplifier la communication du Conseil.

Aussi, concernant le site internet, il y a eu un total de 60492 visiteurs sur le site du CCEE de La Réunion et une grande partie des internautes proviennent du moteur Google et également depuis la page Facebook. Il est à noter qu'en terme de référencement, le site internet comme la page Facebook du Conseil restent sur la première page du moteur de recherche Google.

VISITEURS DU SITE PAR JOUR



ORIGINE DES VISITES SUR LE SITE



Pour ce qui est de la page Facebook, en 2020, il y a eu un total de 34 « j'aime » sur la page Facebook du CCEE de La Réunion et 32 abonnés de plus par rapport à 2019 (752 en 2020, 720 en 2019).





III. LES MISSIONS

3.1 17^{ème} Université d'hiver de la formation professionnelle + Rencontres formations compétences des Outre-mers 2020 – 28 au 31 janvier 2020 à Biarritz

Portée par Centre Inffo depuis 1989, l'Université d'hiver de la formation professionnelle est devenue le rendez-vous national de référence des DRH, des responsables de formation en entreprise des secteurs public et privé, des organismes de formation, des décideurs et des acteurs du champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

En amont de l'Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP), s'est tenue la seconde édition des rencontres Formation-Compétences des Outre-mers.

Cette journée avait pour ambition de réaliser un point d'étape sur la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage ou encore le déploiement/déclinaison des pactes régionaux d'investissement dans les compétences.

Les collectivités de Martinique, Guyane, Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint Martin étaient conviées à partager et échanger sur leurs stratégies, leurs projets et partenariats.

Les tables rondes et ateliers ont porté sur :

- les nouvelles politiques portées par les Régions et leur mise en œuvre sur les territoires ultramarins ;
- les déclinaisons du PRIC et le lien avec le CPRDFOP ;
- l'apprentissage vu à travers le financement, les stratégies choisies par les Régions ;
- la mobilisation des publics et notamment les « invisibles » ;
- la qualité en formation.

Par ailleurs, dans le cadre même de l'Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP), la représentante du CCEE a assisté notamment aux séances suivantes :

- Conférence : Soft skills, hard jobs par Maurice Thévenet (délégué Général de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises ;
- Table ronde : La réforme de la formation, point d'étape en 2020 ;
- Table ronde : Les enjeux opérationnels des acteurs du développement des compétences en 2020 ;
- Allocution vidéo de Muriel PÉNICAUD, Ministre du travail ;
- Atelier : Orientation professionnelle : stratégies et actions en régions ;
- Atelier : VAE hybride, VAE express, VAE inversée : la VAE dans tous ses états!
- Atelier : Formation et entreprises en région: les innovations portées par le PIC et les pactes régionaux ;
- Atelier : Aller au plus près des Neet avec un préapprentissage 100 % en ligne ;
- Atelier : Réforme de la formation: point d'étape en 2020 et perspectives ;
- Table ronde : la compétence à portée de tous : Ambitions et conditions de réussite.

IV. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Le CCEE a pris part aux travaux, aux Assemblées générales, aux Conseils d'administration et Bureaux des organismes et instances suivants : AGORAH, Conseil académique de la vie lycéenne, CRAJEP, GRANDDIR, IRT, PNR et le MAR.

ainsi qu'aux réunions et manifestations suivantes :

- Conférence du citoyen – Débat public Neo
- Réunion préparatoire « Les jours de la nuit » – Parc national de La Réunion
- Cérémonie liées au nouvel an chinois – Région Réunion
- Séances dédiées à la préparation de la programmation 2021-2027 des fonds européens : 10 ateliers – Région Réunion
- Groupe de travail « Clause sociale » - Haut conseil de la commande publique – La région
- PO FEADER – La Région
- Atelier feuille de route pour l'espace européen de la recherche – Nexa
- Réunion GRANDDIR « Kolportaz »
- CLS PO FEADER – Agile
- Ateliers INTERREG OI
- FSE + La Réunion : réunion de synthèse des ateliers de concertation
- SAR
- Café du territoire « Et maintenant la voie des impossibles – Panser le présent, penser demain » – CESER ;
- Séminaire partenarial – Préparation des programmes FEDER FSE+ 2021-2027 et initiative REACT UE – La Région
- Séminaire des Gestionnaires de la Conservation de la Biodiversité à la Réunion– PNR
- LKDK Comité scientifique – L'ENVOL
- Soirée hommage à Hippolyte FOUCQUE
- Comité de pilotage INTERREG OI – Agile
- Comité régional d'évaluation – Agile
- Réunion de préparation programme INTERREG OI – Agile
- Réunion du CEB – DEAL
- Séminaire « Lang kréol dann kèr » – Préfecture
- Séances d'attribution des allocations régionales de recherche de doctorat – La Région
- Commission d'évaluation des aides financières attribuées aux acteurs associatifs sur les crédits ouverts antérieurement (JEP/PV/FDVA) – DJSC
- Conférence territoriale de l'action publique – La Région
- Conseil Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement
- Echanges sur les connaissances de l'approche PAPAM, dans les activités agrotourisme
- Observatoire Énergie Réunion / Horizon – Énergie
- Plan décrochage en formation initiale – Préfecture
- Copil sur le Plan décrochage – La Région
- Assemblée générale Vie Océane
- Commission départementale consultative / Fonds de développement de la vie associative (2 durant l'année 2020)
- CLS

V. LES PUBLICATIONS

En 2020, les publications du Conseil ont été les suivantes :

- le recueil LanKRéol – édition 2020 ;
- le rapport « Ateliers culture du CCEE de La Réunion ».

ANNEXE

Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement
 Détail des crédits pour l'exercice 2020

LIGNES	N° LIGNE	LIBELLES	BP 2020 AE
INVESTISSEMENT			
033-2031-900	26109	Études et recherches	320
033-21838-900	26110	Autres immobilisations corporelles	7 900
033-2188-900	26111	Autres matériels techniques	900
Total Investissement			9 120
FONCTIONNEMENT			
033-60623-930	26112	Alimentation	2 000
033-60631-930	26113	Fournitures d'entretien	1 500
033-60632-930	26114	Petits équipements	1 000
033-6064-930	26115	Fournitures	1 500
033-611-930	26116	Prestations	2 859
033-61351-930	26117	Location de matériel de transport	0
033-6156-930	26118	Maintenance	500
033-617-930	26119	Études et recherches	0
033-6182-930	26120	Acquisition CD/DVD	400
033-6182-930	26121	Abonnements	1 000
033-6182-930	26122	Documentation	400
033-6185-930	26123	Frais de colloques et séminaires	32 000
033-6231-930	26124	Annonces et insertions	0
033-6234-930	26125	Frais de réception	2 500
033-6236-930	26126	Catalogues et imprimés	1 000
033-6238-930	26127	Publicité, publication, relations publiques – Divers	2 000
033-6261-930	26128	Frais d'affranchissement	200
033-65322-930	26129	Indemnités de mission et déplacement CCEE	25 000
033-65325-930	26130	Frais de formation CCEE	500
033-65328-930	26131	Frais supplémentaires (élus)	500
		DM2 2019 – Budget provisoire	40 000
033-65321-930	27203	Indemnités de fonction CCEE	475 000
Total Fonctionnement			549 859
Total Budget CCEE			558 979

TABLE DES SIGLES

- ADEME	: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH	: Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AGESCA	: Association de gestion des centres de santé de Grenoble
- AMDR	: Association des maires de La Réunion
- ANLCI	: Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS	: Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED	: Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP	: Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARFAMHP	: Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- ARVISE	: Association régionale pour la valorisation des initiatives socio-économiques
- AVEC	: Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CAF	: Caisse d'allocations familiales
- CCAS	: Centre communal d'action sociale
- CCIR	: Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CESE	: Conseil économique, social et environnemental
- CESECE	: Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation
- CEVOI	: Centre d'études du vivant de l'océan Indien
- CEVU	: Conseil des études et de la vie universitaire
- CINOR	: Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST	: Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE	: Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CIVIS	: Communauté intercommunale des villes solidaires
- CPRDFP	: Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- CRAJEP	: Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP	: Centre régional de documentation pédagogique
- CRES	: Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CRESOI	: Centre de Recherche sur les sociétés de l'océan Indien
- CRIJ	: Centre régional d'information jeunesse
- CROS	: Comité régional olympique sportif
- CROMS	: Comité régional des offices municipaux des sports
- DEFIT	: Association de défense des professionnels indépendants du tourisme
- DIECCTE	: Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIREN	: Direction régionale de l'environnement
- DTEFP	: Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- ESPE	: École supérieure du professorat et de l'éducation
- FCPE	: Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP	: Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- FRT	: Fédération réunionnaise de tourisme
- IRT	: Île de La Réunion tourisme
- JPA	: Jeunesse au plein air

- **LE-FOL** : **Ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres laïques de La Réunion**
- **ONU** : **Organisation des nations unies**
- **OTI** : **Office du tourisme intercommunal de l'Est**
- **PARLER** : **Parler apprendre réfléchir lire ensemble pour réussir**
- **PMI** : **Protection maternelle infantile**
- **PNR** : **Parc national de La Réunion**
- **PREDIS** : **Plan régional d'élimination des déchets industriels**
- **PREDAMA** : **Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés**
- **PRMA** : **Pôle Régional des Musiques Actuelles**
- **RILC** : **Rencontres interrégionales des langues et cultures**
- **SDAGE** : **Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux**
- **SYPRAL** : **Syndicat professionnel des activités de loisir**
- **SNAV** : **Syndicat national des agents de voyage**
- **TIC** : **Technologies de l'information et de la communication**
- **TFUE** : **Traité de fonctionnement de l'union européenne**
- **TNT** : **Télévision numérique terrestre**
- **UCO** : **Université catholique de l'Ouest**
- **UCOI** : **Université de la communication de l'océan Indien**
- **UROF** : **Union régionale des organismes de formation**
- **UDIR** : **Union pour la défense de l'identité réunionnaise**
- **UHR** : **Union des hôteliers de La Réunion**
- **UMIH** : **Union des métiers et des industries de l'hôtellerie**
- **UNCCAS** : **Union nationale des centres communaux d'action sociale**
- **USEP** : **Union sportive de l'enseignement premier degré**